**DECLARATION DU BURUNDI A LA 47ème SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR L’EPU**

**CÔTE D’IVOIRE : Le mardi 05 novembre 2024 : 14h30-18h00**

**Merci M. le Président;**

Le Burundi accueille chaleureusement la délégation de la Côte d’Ivoire et leur souhaite d’emblée plein succès à cet EPU.

Ma délégation salue les actions menées par le Gouvernement en vue de l’amélioration du bien-être des personnes vivant avec handicap; aussi, les initiatives entreprises pour concrétiser l’exercice du droit à l’éducation et à la santé pour tous.

Le Burundi note avec satisfaction les mesures mises en place visant à réduire la pauvreté, comme la mise en place du projet des filets sociaux productifs en faveur des personnes vulnérables assistées; ainsi que la création d’un fond d’appui aux femmes, permettant l’accès aux crédits financiers en vue de leur autonomisation.

A cet égard, et dans un esprit constructif, le Burundi formule deux recommandations:

1. Intensifier les efforts déjà amorcés pour accroître la participation des femmes à la vie politique et publique;
2. ⁠Poursuivre la lutte contre la traite, l’exploitation et le travail des enfants.
 **Je vous remercie.**